

Espace romand  
de prévention

Pour éviter le premier passage à l'acte d'abus sexuels sur enfants

**DISNO**

[www.espacedisno.ch](http://www.espacedisno.ch)  
0840 740 640

# BILAN DE L'ANNEE PILOTE

PÉRIODE PILOTE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2014 AU 31 MARS 2015

SYNTHÈSE DES DONNÉES RECUEILLIES  
ANALYSE ET PERSPECTIVES

François Boillat, Lisa Ancona  
Avril 2015

## Sommaire

INTRODUCTION – POSER LA PREMIERE PIERRE.....	2
1. RAPPEL - MISSIONS DE L'ESPACE ET ENJEUX DE L'ANNEE PILOTE .....	3
2. TRAVAIL ACCOMPLI.....	4
3. RECUEIL DE DONNEES .....	6
3.1 MÉTHODOLOGIE .....	6
3.2 VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS (ANNÉE PILOTE) .....	6
3.3 SYNTHÈSE TOUS GROUPES CIBLES CONFONDUS .....	7
3.4 SYNTHÈSE PAR GROUPES CIBLES.....	10
3.4.1 <i>Personnes directement concernées</i> .....	10
3.4.2 <i>Entourage des personnes directement concernées</i> .....	12
3.4.3 <i>Professionnels</i> .....	12
3.4.4 <i>Tout public</i> .....	13
4. ANALYSE .....	16
4.1 PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES .....	16
4.2 ENTOURAGE DES PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES .....	18
4.3 PROFESSIONNELS.....	19
4.4 TOUT PUBLIC .....	20
4.5 UTILISATEURS DU SITE INTERNET .....	22
5. PERTINENCE DES CHOIX STRATEGIQUES AU VU DE L'ANALYSE .....	23
5.1 LE CHOIX DES GROUPES CIBLES.....	23
5.2 LE CHOIX D'OFFRIR UN PREMIER CONTACT VIA UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE.....	26
5.3 LE CHOIX D'UNE MÉDIATISATION PROGRESSIVE .....	28
6. PERSPECTIVES : LES 10 PRINCIPAUX PROJETS PREVUS DES 2015.....	32
CONCLUSION .....	33
REMERCIEMENTS .....	35

## INTRODUCTION – POSER LA PREMIÈRE PIERRE



L'Espace DIS NO a ouvert ses prestations au grand public le 1<sup>er</sup> avril 2014 après un important travail préparatoire. Sa première année de fonctionnement, allant jusqu'au 31 mars 2015, en constituait la phase pilote.

Le bilan de cette première année d'activité détaille les sollicitations reçues, propose une analyse des activités entreprises et du fonctionnement de l'Espace, ainsi que des réflexions sur les enjeux du projet, les problématiques spécifiques de cette approche et les obstacles rencontrés.

Les perspectives concernant l'Espace, les mesures d'ancrage, ainsi qu'un planning servant de base aux activités à venir font également partie de ce document.

## **1. RAPPEL - MISSIONS DE L'ESPACE ET ENJEUX DE L'ANNÉE PILOTE**

Afin de dresser le bilan de la première année de fonctionnement de l'Espace (1er avril 2014 - 31 mars 2015), il importe de rappeler ses missions générales ainsi que les objectifs de son année pilote.

Les missions de l'Espace DIS NO consistent à :

- contribuer à une diminution du nombre d'enfants victimes d'abus sexuels commis par des adultes ou des adolescents.
- développer des prestations d'aide spécifiques et de qualité (un service de ré pondance ainsi qu'un réseau de soins) pour une population jusqu'ici ignorée : les personnes n'ayant jamais commis d'abus sexuels sur enfants mais préoccupées par des attirances ou des fantasmes sexuels les concernant.
- faire émerger la thématique de la prévention avant le premier passage à l'acte et favoriser une prise de conscience collective concernant l'existence d'un groupe cible encore sensiblement ignoré et la nécessité de l'inclure dans les mesures préventives.

Pour accomplir ces missions, l'Espace s'est constitué en tant que structure à part entière, s'occupant uniquement et sur le long terme de cette thématique, et débutant son activité par une phase pilote d'une année, dont les objectifs consistaient à :

- vérifier l'hypothèse issue de la recherche préliminaire, d'après laquelle des personnes n'ayant jamais abusé sexuellement d'un enfant mais préoccupées par des attirances ou des fantasmes sexuels concernant les enfants cherchent spontanément de l'aide lorsque des prestations spécifiques leur sont offertes (chapitre 3).
- analyser les données recueillies au vu des attentes et des estimations que nous avons émises avant l'ouverture de l'Espace, concernant l'impact du lancement d'un tel projet auprès de ses différents groupes cibles, soit les personnes directement concernées, leur entourage, les professionnels, les médias et la population (chapitre 4).
- vérifier la pertinence des trois principaux choix stratégiques qui ont été faits avant l'ouverture de l'Espace, soit : le choix de s'adresser uniquement à des personnes n'ayant jamais commis d'abus, le choix d'offrir un premier contact via une structure associative ainsi que le choix d'une médiatisation progressive (chapitre 5).

La suite de ce bilan décrit le travail qui a été accompli durant l'année pilote et fournit des éléments permettant d'évaluer à quel degré les objectifs fixés ont été atteints.

## 2. TRAVAIL ACCOMPLI

Deux collaborateurs, 1.3 EPT (équivalent plein temps), ont fait preuve de polyvalence pour effectuer des tâches dans différents secteurs très variés, tous indispensables pour faire connaître l'approche et les services de l'Espace et susciter une demande de la part des personnes directement concernées et de tous les autres groupes cibles.

Le coût de l'ensemble des activités de l'année pilote s'est monté à environ Fr. 175'000.-.

Nous avons ainsi pu mener à bien les activités suivantes<sup>1</sup> :

### **Répondance\*** (temps investi: 5%)

- Répondre aux sollicitations (mail, téléphone, entretiens en face-à-face)
- Echanger avec le groupe de supervision

### **Communication** (temps investi: 28%)

- Concevoir les textes et le graphisme de différents supports d'information destinés à tous les groupes cibles confondus (dépliant, dossiers de présentation)
- Les diffuser (recherche d'adresses, envois en nombre, suivi, etc.)
- Mettre à jour, modifier et étoffer le site internet de l'Espace
- Contacter et échanger avec les médias (interviews pour la presse, la radio et la télévision; participation à des émissions) et des sites d'information grand public
- Echanger avec les professionnels et les organisateurs de congrès et formations spécialisées; présenter l'Espace dans des revues spécialisées
- Publier et diffuser des bilans et des rapports concernant l'activité de l'Espace
- Editer et diffuser une lettre d'information de l'Espace

### **Recherche** (temps investi: 9%)

- Concevoir des outils de recueil de données pour répertorier et analyser les sollicitations parvenant à l'Espace
- Collaborer à des recherches externes (travaux de mémoires, sondages, etc.)
- Se tenir informés de l'évolution des connaissances dans ce domaine en recherchant (et en traduisant si besoin) des publications et des émissions radio-télévisées
- Alimenter la médiathèque du site internet de l'Espace

### **Echanges, collaborations** (temps investi: 18%)

- Rechercher, contacter et échanger avec des structures et des intervenants afin d'élargir le réseau de soins de l'Espace
- Entretenir des contacts avec les structures proches actives en Suisse et sur le plan international
- Contacter des consultants pour les aspects juridiques, éthiques et liés à la communication

<sup>1</sup> L'indication du temps investi est une estimation.

\*La ré pondance inclut les échanges avec les personnes directement concernées, leur entourage ainsi que le grand public.

**Organisation du travail, administration** (temps investi: 9%)

- Planifier et organiser le travail
- Gérer les ressources humaines et financières

**Financement** (temps investi: 12%)

- Rechercher et contacter les potentiels financeurs
- Rédiger des dossiers et assurer un suivi

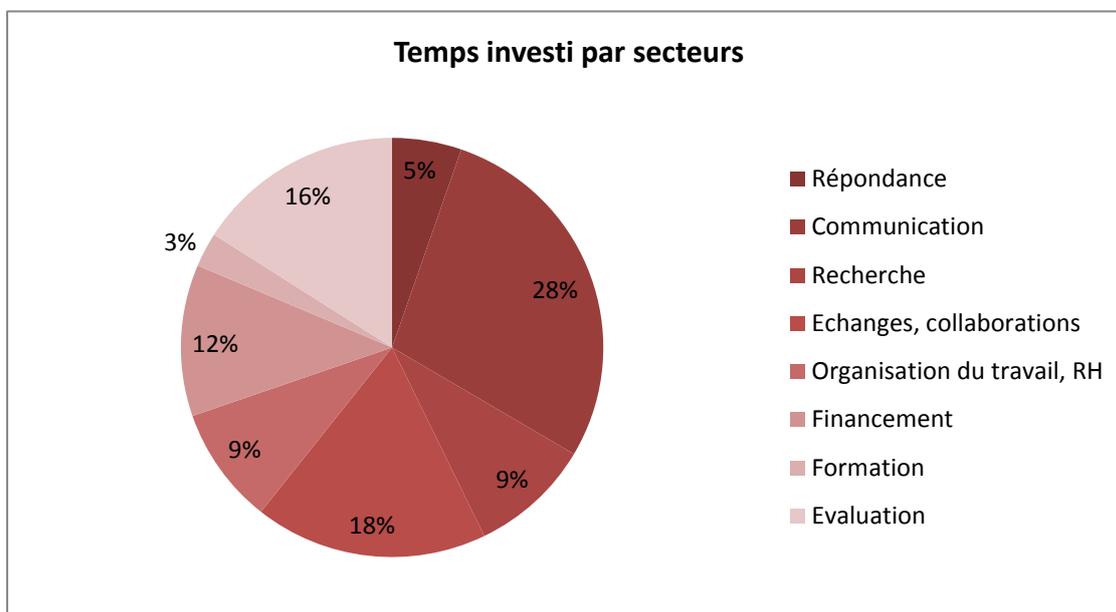
**Formation** (temps investi: 3%)

- Participer à des congrès, des conférences, des journées de formation

**Evaluation** (temps investi: 16%)

- Récolter et analyser les données relatives à l'activité de l'Espace
- Rédiger des synthèses, des bilans et des rapports
- Organiser des échanges et des réunions avec les superviseurs et le Groupe de suivi de l'Espace; adapter la stratégie

Le temps investi dans les différents secteurs est résumé dans le tableau ci-dessous :



La réponse pour les personnes directement concernées, leur entourage ainsi que le grand public n'a représenté, durant la phase pilote, qu'une part minoritaire (environ 5%) du temps investi dans les activités de l'Espace.

Cette donnée ne doit pas étonner puisque, pour susciter des demandes, un important travail de préparation, de création de supports, de médiatisation, d'information, de sensibilisation et de réseautage avec les professionnels est indispensable, ce qui demande un grand investissement en énergies et en temps (environ 46% du temps investi).

### 3. RECUEIL DE DONNÉES

#### 3.1 MÉTHODOLOGIE

L'Espace recense les sollicitations provenant des groupes cibles suivants :

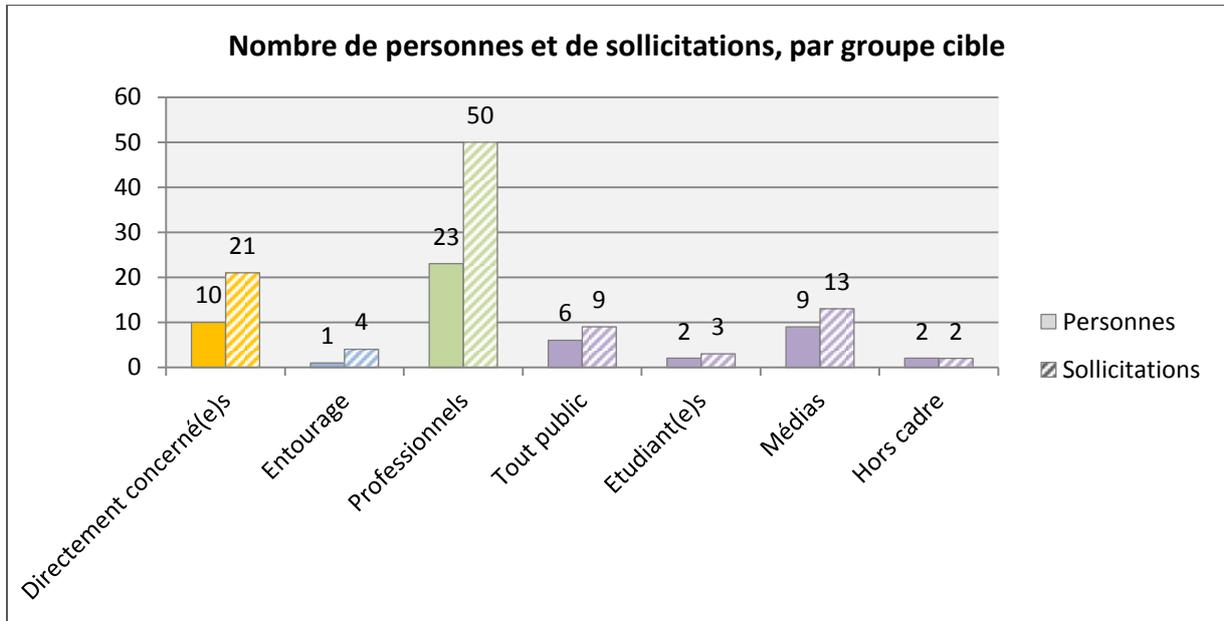
- Personnes directement concernées par une attirance ou des fantasmes sexuels à l'égard d'enfants
- Personnes faisant partie de leur entourage
- Professionnels
- Tout public
  - Grand public
  - Etudiants
  - Journalistes et personnes travaillant dans les médias
  - Personnes hors cadre (personnes ayant déjà commis un abus sexuel ou sollicitant l'Espace pour des prestations non prévues)

#### 3.2 VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS (ANNÉE PILOTE)

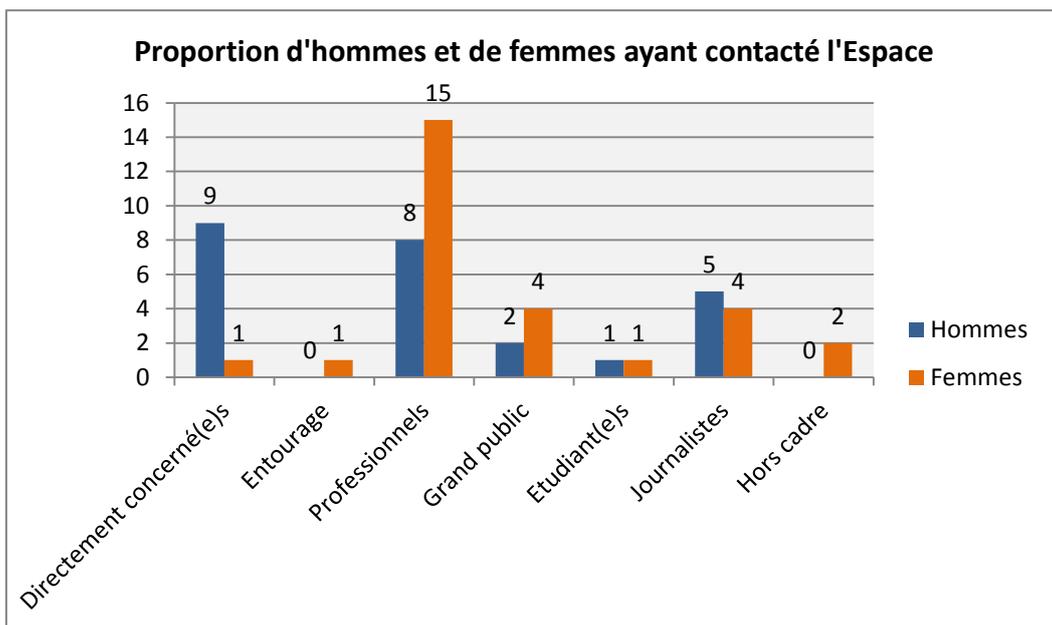
GROUPES CIBLES	ESTIMATION (ANNÉE PILOTE)	BILAN FINAL
<b>PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES</b>		
Personnes sollicitant l'Espace	<b>12-25</b>	<b>10</b>
Sollicitations engendrées	30-60	21
<b>ENTOURAGE DES PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES</b>		
Personnes sollicitant l'Espace	<b>5-10</b>	<b>1</b>
Sollicitations engendrées	10-20	4
<b>PROFESSIONNELS</b>		
Professionnels sollicitant l'Espace	<b>30-60</b>	<b>23</b>
Sollicitations engendrées	50-100	50
<b>TOUT PUBLIC</b>		
Grand public	<b>15-30</b>	<b>6</b>
Etudiants (travaux d'études)	<b>5-10</b>	<b>2</b>
Journalistes	<b>10-20</b>	<b>9</b>
Personnes étant déjà passées à l'acte d'abus sexuel sur enfant (hors cadre)	<b>3-10</b>	<b>0</b>
Personnes sollicitant l'Espace pour des prestations non prévues (hors cadre)	<b>10-15</b>	<b>2</b>
Sollicitations totales engendrées par le grand public	60-120	27
<b>NOMBRE TOTAL DE PERSONNES SOLLICITANT L'ESPACE</b>	<b>90-180</b>	<b>53</b>
<b>NOMBRE TOTAL DE SOLLICITATIONS ENGENDRÉES</b>	<b>150-300</b>	<b>102</b>

### 3.3 SYNTHÈSE TOUS GROUPES CIBLES CONFONDUS

Tous groupes cibles confondus, 53 personnes ont contacté l'Espace durant sa première année de fonctionnement. Ces personnes ont engendré 102 sollicitations réparties selon le tableau ci-dessous :



Sur l'ensemble des groupes cibles, 28 femmes et 25 hommes ont pris contact. Hormis le groupe des personnes directement concernées où les demandes émanent principalement d'hommes (9 hommes pour 1 femme), dans l'ensemble des autres groupes cibles les femmes sont largement plus représentées (27 femmes pour 16 hommes).

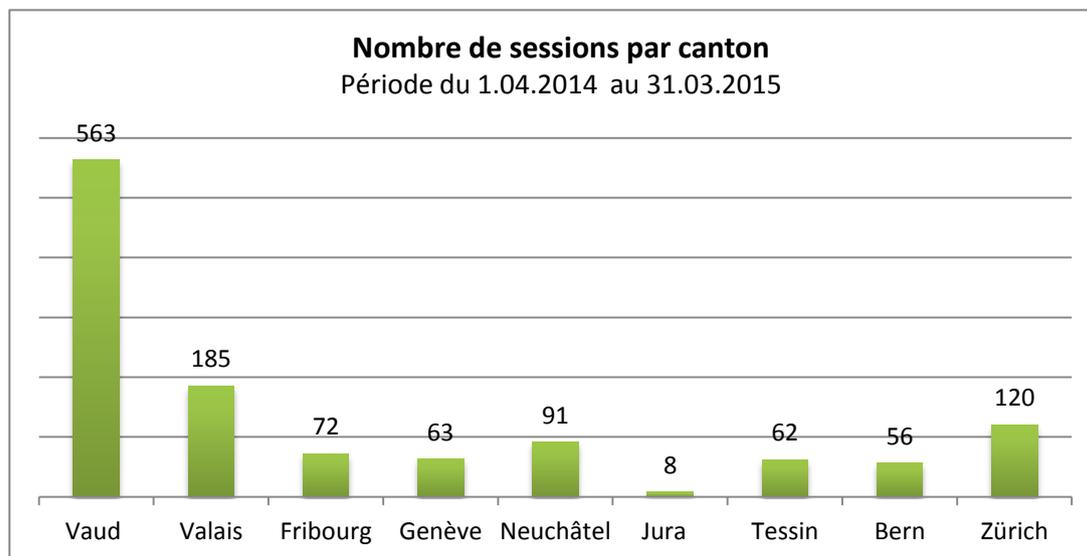


Parallèlement aux informations mentionnées auparavant, les données fournies par Google Analytics pour le site de l'Espace ([www.espacedisno.ch](http://www.espacedisno.ch)) nous donnent quelques indications supplémentaires concernant l'intérêt suscité par l'Espace.

UTILISATEURS DU SITE INTERNET	ESTIMATION (ANNÉE PILOTE)	BILAN FINAL
Nombre d' <b>utilisateurs</b> du site internet	<b>600-900</b>	<b>1'524<sup>2</sup></b>
Nombre de sessions	1'000-1'600	2'235 <sup>2</sup>

Sur les **2'235 sessions<sup>2</sup>**, 1'275 ont été établies depuis la Suisse. D'autres provenaient de France (403), Canada (47), Allemagne (20), Royaume-Uni (20) et Belgique (19).

Les sessions provenant des cantons romands et des principaux autres cantons se répartissent ainsi :

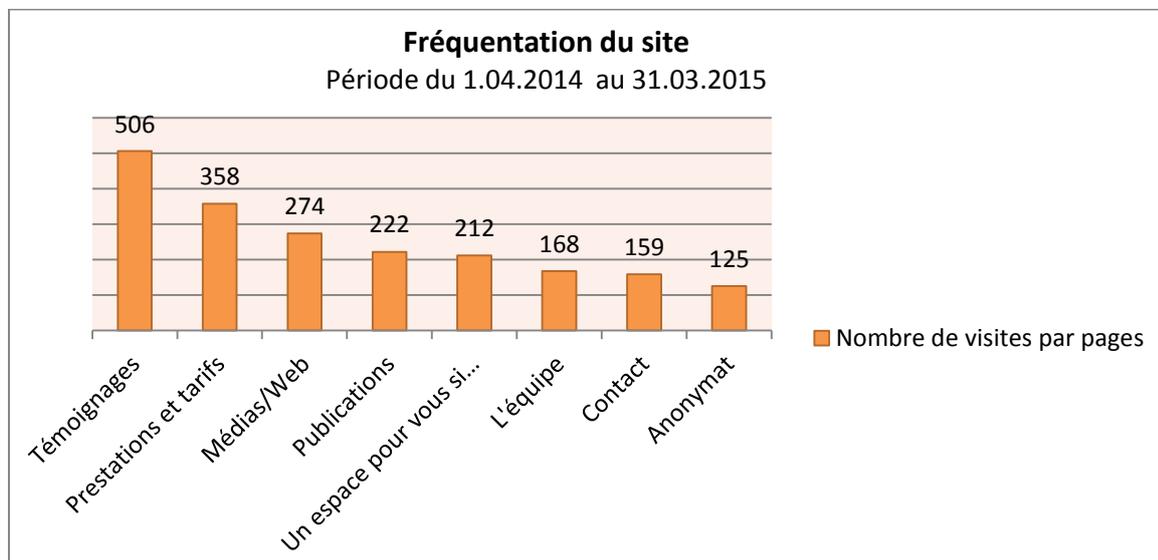


Le flux d'utilisateurs fournit des informations sur le profil des visiteurs. Pour exemple, sur 39 visiteurs accédant au site via la page *Médias*, 35 abandonnent après cette première interaction.

A l'inverse, sur 69 visiteurs consultant en premier la page *Un espace pour vous si...* (par hypothèse plus directement concernés par la thématique), il n'y a que 8 abandons. Ces personnes poursuivent leur visite du site en passant par les sous-onglets : *En parler ou se taire* (23 visites, 4 abandons), *Sortir de l'isolement* (24 visites, 1 abandon) ou encore *Témoignages* (16 visites, 1 abandon).

<sup>2</sup> En raison d'un problème informatique, Google Analytics a enregistré environ 200 utilisateurs et 300 sessions fictives, provenaient surtout de l'étranger, pour la période du 20.11.2014 au 7.1.2015.

La page du site qui a retenu le plus d'attention est de loin celle dédiée aux témoignages. Parmi les autres pages les plus visitées, celles dédiées aux modalités de prise de contact semblent revêtir une grande importance :



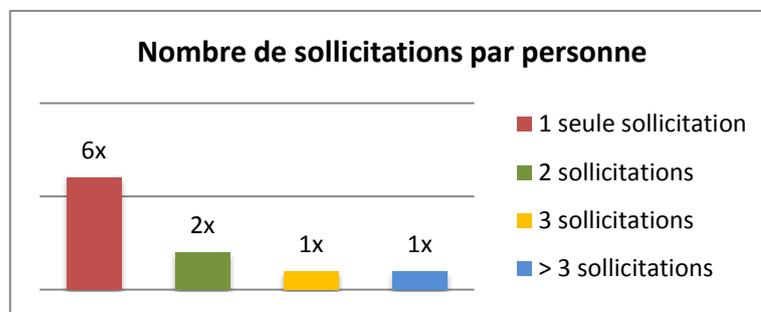
### 3.4 SYNTHÈSE PAR GROUPES CIBLES

Le groupe cible des personnes directement concernées est celui sur lequel nous avons porté la plus grande attention. Nous avons également rassemblé plusieurs données intéressantes concernant les autres groupes cibles.

#### 3.4.1 Personnes directement concernées

**Dix personnes** directement concernées ont pris contact avec l'Espace durant la phase pilote, engendrant **21 sollicitations**.

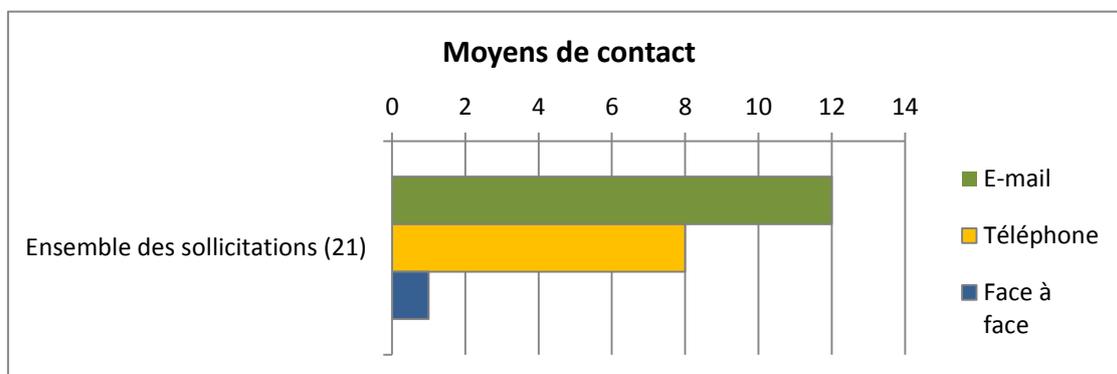
Comme montré par le graphique, 8 personnes sur 10 n'ont pas contacté l'Espace à plus de 2 reprises, dans la plupart des cas parce que les premiers contacts ont répondu aux attentes ou aux demandes.



#### Moyens de contact

Pour la première prise de contact, 6 personnes se sont manifestées par mail et 4 par téléphone. Sur les 4 appels téléphoniques, 2 nous sont parvenus dans les horaires élargis du lundi où l'Espace répond de 18 à 21 heures<sup>3</sup>.

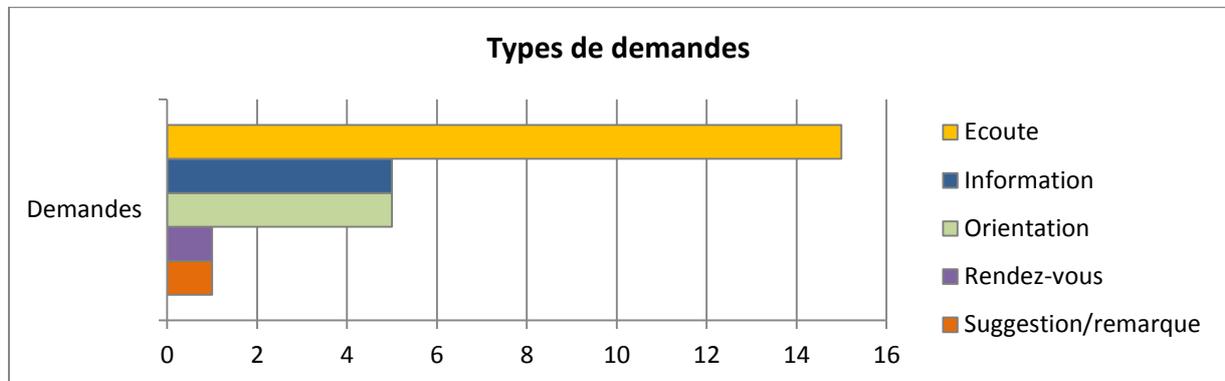
Sur l'ensemble des sollicitations (21), les courriers électroniques représentent le moyen de contact le plus utilisé :



<sup>3</sup> L'Espace assure la répondeur le lundi de 18h à 21h et du mardi au jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 16h. Pendant les autres heures de bureau, nous répondons également aux appels dans la mesure du possible.

### **Types de demandes**

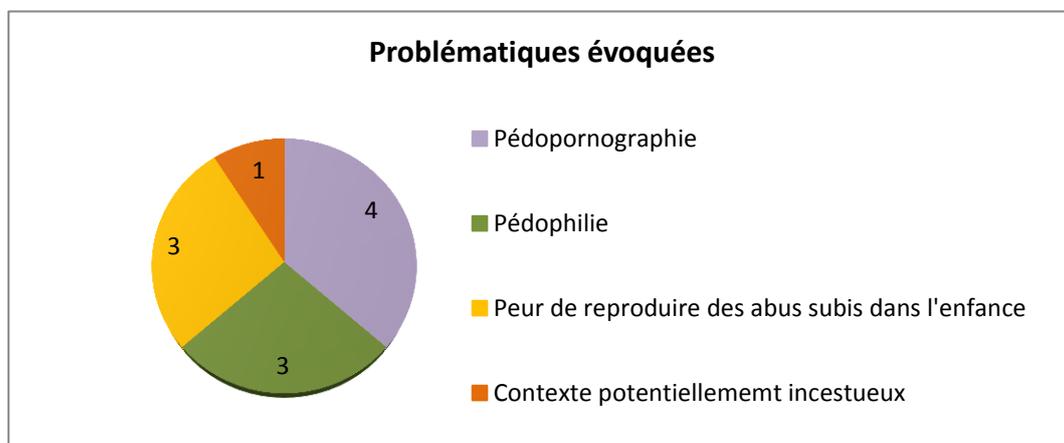
Sur l'ensemble des sollicitations, les types de demandes se répartissent de la manière suivante<sup>4</sup> :



5 personnes (la moitié des appelants) ont spontanément demandé à être orientées vers un suivi thérapeutique, 3 lors du premier entretien et 2 lors du deuxième.

### **Problématiques évoquées**

Les problématiques qui ont été spontanément évoquées<sup>5</sup> sont les suivantes :



D'autres problématiques, notamment la dépendance à la pornographie, ont été relevées.



<sup>4</sup> Plusieurs demandes par sollicitation possibles.

<sup>5</sup> Une même personne peut évoquer plusieurs problématiques.

### 3.4.2 Entourage des personnes directement concernées

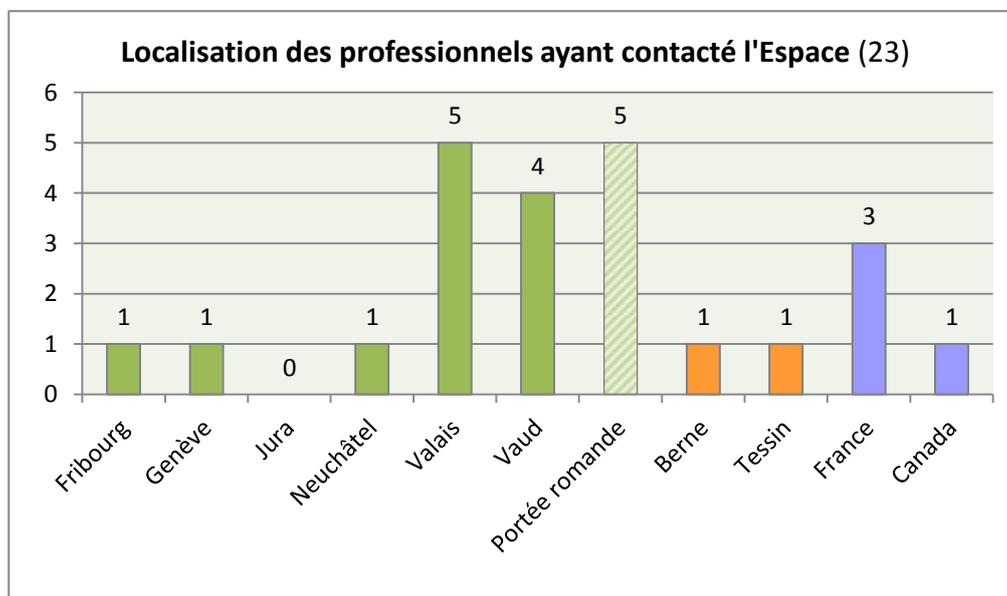
Une seule demande provenant de l'entourage est parvenue à l'Espace de la part d'une personne craignant que son partenaire reproduise des abus qu'il avait subis dans son enfance.



### 3.4.3 Professionnels

23 professionnels (15 femmes et 8 hommes) ont contacté l'Espace.

La majorité des contacts proviennent de la Suisse romande, 1 de Suisse allemande, 1 du Tessin, 3 de France et 1 du Canada.



Diverses professions sont représentées : psychologue/psychothérapeute (6), médecin (2), sexologue (2), psychiatre (1), criminologue (1), juriste (1), assistant médical (1), sociologue (1), assistant social (1), autres (7).

Les sujets de contact des professionnels touchaient principalement trois domaines :

- l'intérêt pour l'approche préventive novatrice de l'Espace :

Nous avons répondu à différentes questions et reçu diverses suggestions. Pour exemples, un professionnel a mis en évidence le manque de formations destinées aux professionnels dans ce domaine; d'autres ont demandé à recevoir la lettre d'information de l'Espace ou nous ont informés de l'avoir mise, avec le rapport préliminaire<sup>6</sup>, à disposition via leurs sites.

- l'intérêt à faire partie du réseau de soins de l'Espace (7 professionnels) :

<sup>6</sup> Rapport [Abus sexuels envers les enfants: éviter le premier passage à l'acte](#) (2012). Monthey : Ed. DIS NO.

7 professionnels ont contacté l'Espace avec un intérêt particulier pour le réseau de soins. Des rencontres ont eu lieu ou sont prévues pour faire connaissance et voir dans quelle mesure une collaboration serait envisageable.

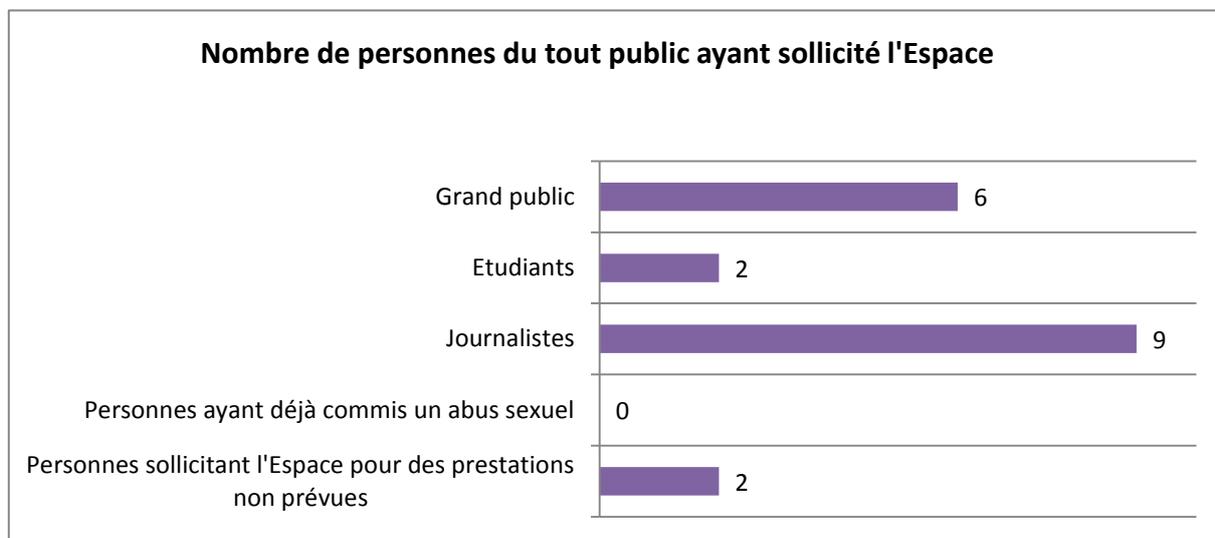
- l'intérêt à présenter la démarche de l'Espace auprès d'un plus large public (10 professionnels) :

Différents professionnels désiraient mieux connaître l'Espace afin de présenter sa démarche dans le cadre :

- d'un colloque intitulé « Préventions des violences sexuelles : du 1er passage à l'acte à la récurrence », organisé par le CRIAVS-CENTRE de Tours (France) en décembre 2015.
- d'un CAS (Certificate of Advanced Studies) interdisciplinaire portant sur la prise en charge des auteurs et des victimes d'abus sexuels à l'Ecole universitaire professionnelle de la Suisse italienne (SUPSI).
- d'une journée de formation de l'Association Romande des Assistantes médicales (ARAM), ayant cette année pour titre "Nous ne mourrons pas d'en parler".



### **3.4.4 Tout public**



#### **Grand public**

6 personnes du grand public ont contacté l'Espace entre avril 2014 et mars 2015.

- 4 personnes se sont manifestées spontanément pour nous faire part de leur intérêt pour la démarche de l'Espace. Parmi celles-ci, une personne ayant été victime d'abus sexuels dans son enfance souhaitait s'impliquer pour nous aider à faire connaître l'approche de l'Espace, qu'elle juge utile et pertinente.

- 2 personnes du Tessin ont pris contact pour obtenir des renseignements complémentaires sur l'Espace et poser des questions concernant leur propre situation suite à la diffusion d'interviews dans les médias de la Suisse italienne.

## **Etudiants**

Deux étudiants du Master interdisciplinaire en droits de l'enfant à l'IUKB, ont contacté l'Espace dans le cadre de leur travail de Master.

Un de ces deux mémoires a été présenté<sup>7</sup> et une deuxième recherche, portant sur l'apparition de fantasmes pédophiles chez des adolescents, est en cours. Une collaboration avec l'Espace a été établie pour la collecte de données auprès de personnes directement concernées.

## **Journalistes, médias**

Suite à une démarche d'information initiée par l'Espace ciblant une trentaine de rédactions des principaux titres de la presse romande<sup>8</sup>, 5 articles de presse sont parus dans [Le Courrier](#), [La Liberté](#), [24 heures](#), [La Gruyère](#), [20 minutes](#). Un autre article a été publié spontanément sur [Tink.ch](#), plateforme d'information suisse animée par de jeunes journalistes.

Suite à la parution de ces articles, des journalistes travaillant pour la télévision suisse italienne ont pris contact avec l'Espace et deux émissions ont été diffusées, lors du [téléjournal de 20 heures du 25 juin 2014](#) et de l'émission [Il Quotidiano du 15 octobre 2014](#). Deux articles ont également été publiés en ligne sur le journal [Ticino Online du 7 et du 8 octobre 2014](#).

4 revues ou sites internet spécialisés dans le domaine de la psychologie, de l'action sociale ou des droits de l'enfant ont également publié des contributions portant sur l'Espace :

- une [interview parue dans la revue Psychoscope](#) de la Fédération Suisse de Psychologues (7/2014, vol. 35).
- un [article paru dans la revue Reiso](#), destinée aux professionnels de l'action sociale et de la santé (« Attirances pédosexuelles: où est la ligne blanche? », 11/2014).
- un [éditorial du site internet de l'Institut International des Droits de l'Enfant](#) (IDE), par Aurélie Cavin et Marc Thorens, qui parcourt l'émergence de la prévention avant le premier passage à l'acte et dresse un portrait de la situation actuelle en Suisse.
- une contribution dans la Newsletter N° 13 du Centre suisse de compétence pour les Droits humains (CSDH) : [« La pédophilie suite aux votations : et maintenant ? De la prévention pour davantage de protection: le rôle de la Suisse au regard des normes internationales »](#) par Coraline Hirschi.

---

<sup>7</sup> Manetti, S. (2014). [La pedofilia tra stigmatizzazione e prevenzione. Uno sguardo nel Canton Ticino](#). Sous la direction de Philip D. Jaffé. Mémoire présenté à l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Droits de l'enfant de l'Institut Universitaire Kurt Bösch.

<sup>8</sup> Contactée par téléphone et ayant reçu un dossier de presse.

***Personnes ayant déjà commis des abus sexuels sur enfants***

Nous n'avons reçu aucune sollicitation de ce type.

***Personnes sollicitant l'Espace pour des prestations non prévues***

Deux personnes dans ce cas de figure ont sollicité l'Espace et elles ont été orientées vers une structure ou un professionnel correspondant à leurs attentes.



## 4. ANALYSE

L'analyse proposée compare les résultats obtenus aux estimations faites avant l'ouverture de l'Espace. Elle reprend également différents éléments de réflexion pour lesquels nous avons émis des hypothèses avant le lancement de la phase pilote.

Globalement, le nombre de personnes ayant contacté l'Espace a été moindre que celui qui avait été estimé avant l'ouverture.

Cette estimation, basée sur une adaptation de chiffres provenant de *Stop it Now !* (UK) ainsi que d'une réflexion tenant compte des autres initiatives observées (souvent adressées à des publics cibles catégorisés différemment), n'a pas été aisée et, par la force des choses, elle faisait abstraction de certains paramètres inconnus ou incertains.

L'écart peut aussi être mis en lien avec le report de la diffusion du dépliant, le fait qu'aucune information n'a été diffusée via des vecteurs de communication destinés à certains groupes cibles (public féminin, parents, adolescents et jeunes) ainsi qu'une moindre réactivité que prévu de la part du grand public.

Il est toutefois intéressant de remarquer que le groupe cible pour lequel l'estimation s'est avérée la plus proche du constat final sont les personnes directement concernées.

### 4.1 PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES

Nous nous attendions à recevoir 30 à 60 sollicitations provenant d'environ 12 à 25 personnes directement concernées.



Le nombre de personnes directement concernées ayant contacté l'Espace (10) avoisine la limite inférieure prévue. Le nombre de sollicitations engendrées (21) indique une moyenne d'environ 2 contacts par personne, ce qui correspond aux modalités d'échanges attendues. Nous relevons toutefois que le fait d'avoir reporté une des démarches d'information qui avait été planifiée pour l'année pilote, soit la diffusion des dépliants de l'Espace auprès de médecins généralistes<sup>9</sup>, a pu réduire le nombre de personnes sollicitant l'Espace.

Nous nous attendions à recevoir des demandes provenant principalement de « pédophiles abstinentes » ou de personnes concernées par une consommation de pédopornographie, plutôt que de personnes vivant dans des contextes potentiellement incestueux.



Nous avons effectivement reçu 3 demandes concernant une attirance sexuelle pour des mineurs et 4 liées à une consommation présente ou passée d'images inadéquates ou pédopornographiques. A celles-ci s'ajoutent des préoccupations liées à la peur de reproduire des abus vécus (évoquées à 3 reprises).

Une seule demande avait trait à des préoccupations d'ordre incestuel.

<sup>9</sup> Ce délai supplémentaire est à mettre en lien avec les discussions portant sur la confidentialité et l'anonymat ayant surgi au sein du Groupe de suivi de l'Espace. Ces réflexions nous ont poussés à revoir les contenus ainsi que la charte de confidentialité de l'Espace. Ces modifications ainsi que ces échanges avec différents consultants externes ont reporté la publication du dépliant pour les adultes de plusieurs mois.

Nous nous attendions à recevoir principalement des demandes émanant d'hommes directement concernés.



Cela a effectivement été le cas (9 hommes sur les 10 personnes ayant contacté l'Espace). Nous avons cependant reçu une demande émanant d'une femme préoccupée par la peur de reproduire des abus vécus (inceste).

A noter que tous les messages de l'Espace (via le site, les médias, le dépliant, etc.) sont accordés aux deux genres.

Nous nous attendions à ce que les personnes directement concernées profitent de l'opportunité de trouver un interlocuteur sensibilisé à l'écoute et ressentent le besoin de s'exprimer longuement et à plusieurs reprises.



La plupart des personnes directement concernées a pris contact une seule fois (6 personnes) ou 2 fois (2 personnes), avec une demande ou des attentes précises, formulées dans des emails courts ou des téléphones n'excédant pas les 10-15 minutes.

Nous nous attendions à ce qu'en général, les personnes montrent une réticence à l'idée d'entreprendre un suivi thérapeutique.



La moitié des personnes (5) ont spontanément demandé à être orientées, parfois en précisant « vers des psychiatres ».

Nous nous attendions à ce que certaines personnes directement concernées soient déjà suivies par un thérapeute.



Effectivement, la moitié des personnes (5) étaient, ou avaient déjà été suivies par un psychothérapeute, suite à une démarche volontaire ou à une obligation de soin liée à une condamnation pour l'art. 197 CP. Certaines (3) nous ont toutefois confié ne pas être complètement satisfaites de ces suivis et ont émis la demande d'être orientées vers un professionnel spécialisé dans cette problématique.

Nous nous attendions à ce que les personnes directement concernées prennent contact principalement par email.



L'email a effectivement été le moyen de contact le plus utilisé (6 personnes pour le premier contact). Cependant, 4 personnes ont utilisé le téléphone, ce qui laisse entrevoir que ce moyen pourrait rassurer certains appelants en garantissant un plus grand anonymat si la personne appelle depuis une cabine téléphonique.

Nous nous attendions à ce que les personnes concernées par une consommation de pédopornographie soient plus réticentes à prendre contact <sup>10</sup> .	✓ / X
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

Dans un cas, les échanges ont porté précisément sur la peur d'être dénoncé par l'Espace. Dans 3 autres cas où une consommation de pédopornographie a été évoquée, la peur d'être dénoncés n'était pas centrale soit parce que la personne avait déjà été condamnée, soit parce que les images étaient inadéquates mais pas franchement pédopornographiques (d'après les éléments mentionnés par la personne concernée).

Nous nous attendions à ce que les horaires d'ouverture de la ligne téléphonique de l'Espace du lundi soir (18h-21h) soient utiles.	✓
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

2 personnes (sur 4 appels reçus) ont appelé l'Espace pendant ces horaires spéciaux, ce qui confirme qu'ils sont à maintenir, voire à développer si cette tendance se confirme par la suite.

Nous nous attendions à ce que, pour diverses raisons, il soit difficile pour les personnes directement concernées de prendre contact et d'évoquer ce thème.	✓
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Effectivement, plusieurs personnes ayant pris contact ont mentionné explicitement la difficulté d'en parler.

Le nombre réduit de sollicitations ayant fait suite à la publication d'articles de presse ou à la diffusion d'émissions sur l'Espace est probablement à mettre en lien avec la stigmatisation de cette problématique et les craintes qu'elle engendre<sup>11</sup>.

## 4.2 ENTOURAGE DES PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES

Nous nous attendions à des demandes (5 à 10) de la part de l'entourage de personnes directement concernées.	X
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Un seul contact provenait de ce groupe cible qui reste pourtant un groupe privilégié pour amener ou inciter des personnes directement concernées à rechercher de l'aide. Ceci est peut-être à mettre en lien avec le fait que nous n'avons pas encore conçu de messages ciblés s'adressant spécifiquement à ce groupe cible (conjoint, parents, amis, etc.).

<sup>10</sup> Depuis le 1er juillet 2014, le visionnement de pédopornographie a été inclus parmi les comportements punissables (art. 197 CP, al. 5).

<sup>11</sup> Un [article récent](#) présentant une étude menée en 2014 par Sara Jahnke, Roland Imhoff et Juergen Hoyer (« Stigmatisation of People with Pedophilia: Two Comparative Surveys ». *Archives of Sexual Behaviour*), mentionne que « l'extrême et violente stigmatisation de la pédophilie [...] est en réalité contre-productive, en ce qu'elle isole les pédophiles, les pousse à cacher ou nier leurs penchants, les empêche d'aller consulter des [...] experts en santé mentale et diminue du même coup leurs chances de pouvoir "contrôler" leurs pulsions – tout en augmentant leurs risques de passer à l'acte. »

### 4.3 PROFESSIONNELS

Nous nous attendions à ce que 30 à 60 professionnels sollicitent l'Espace, engendrant 50 à 100 sollicitations.	✓
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Le nombre de professionnels ayant contacté l'Espace (23) n'est pas loin de la limite inférieure que nous avons estimée au départ et, encore une fois, le report de la diffusion du dépliant auprès de médecins généralistes a probablement eu une incidence sur le nombre de contacts.

Quant aux sollicitations (49), elles correspondent à une unité près à la limite inférieure que nous avons imaginée, avec une moyenne de 2.13 contacts par professionnel.

Nous nous attendions à des difficultés pour la création d'un réseau de professionnels prêts à prendre en charge des personnes préoccupées par une attirance, des fantasmes ou des pulsions sexuelles concernant les enfants.	✓
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Nous avons effectivement rencontré plusieurs difficultés pour mener à bien cette tâche, d'une part parce que tous les cantons ne disposent pas d'unités spécialisées dans le domaine des déviations sexuelles à l'intérieur de leurs services psychiatriques ; d'autre part parce que les professionnels spécialisés dans ce domaine sont souvent surbookés et ne peuvent pas prendre en charge de nouveaux patients<sup>12</sup>.

D'autres professionnels nous ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas prendre en charge ce type de situations ne se sentant pas à l'aise avec cette problématique.

Nous nous attendions à ce que certains thérapeutes suivent déjà des personnes n'ayant jamais commis d'abus sexuel mais préoccupées par des fantasmes concernant les enfants dans le cadre de leur activité professionnelle.	✓
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

4 personnes directement concernées ayant pris contact avec l'Espace étaient déjà suivies en thérapie. Dans 2 cas, la prise de contact s'est faite sur conseil de leur thérapeute qui ne se sentait pas suffisamment spécialisé dans ce domaine.

Lors de divers échanges avec des professionnels des soins, plusieurs d'entre eux nous ont confirmé suivre des personnes directement concernées<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> En recherchant via internet un professionnel dans le canton de Vaud, le site du groupement des psychiatres et psychothérapeutes vaudois (<http://www.gppv.ch/liste-des-psychiatres/>) fournit les coordonnées de 423 psychiatres dont 397 mentionnent n'être pas disponibles.

<sup>13</sup> Un sexologue suivant une personne sous contrainte suite à une condamnation pour consommation de pédopornographie nous a mentionné ne pas savoir que faire avec cette personne « totalement immature ».

## 4.4 TOUT PUBLIC

### **Grand public**

Nous nous attendions à être contactés par 15 à 30 personnes du grand public suite à la médiatisation de l'Espace.	X
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Nous nous attendions à des réactions suite à la publication d'articles de presse concernant l'Espace ou suite à l'émission de La ligne de cœur<sup>14</sup> lors de laquelle il a été présenté. Toutefois peu, voire parfois aucune réaction n'a fait suite à ces articles ou interventions. Ceci peut être mis en parallèle avec plusieurs facteurs, tels le nombre de personnes atteintes par ces moyens d'information, la présence de personnes directement concernées parmi les lecteurs de ces titres précis et les auditeurs de ces émissions, la clarté plus ou moins grande des messages qui ont été transmis par les médias, ainsi que toutes les difficultés liées à la prise de parole pour un thème si délicat (stigmatisation, peurs, difficulté de s'identifier, etc.)

Nous nous attendions à ce que cette approche suscite de l'intérêt ainsi que des réactions constructives.	✓
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Plusieurs personnes se sont en effet exprimées favorablement au sujet de cette démarche préventive novatrice, en postant des commentaires spontanés sur des forums, en réagissant à des articles de presse, en nous faisant parvenir un courriel ou en appelant l'Espace.

Nous nous attendions également à ce que cette approche soulève des réactions d'incompréhension ou d'opposition.	X
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Aucune réaction de ce genre n'a été constatée, contrairement à ce qu'on peut lire sur les blogs liés à certaines émissions télévisées traitant de sujets proches. Alors même que l'on imaginait que des anciennes victimes puissent s'opposer violemment à l'idée de venir en aide à des personnes sexuellement attirées par les enfants, les personnes ayant été victime dans leur enfance qui ont contacté l'Espace (au moins 2) ont exprimé leur soutien à cette approche.

### **Journalistes, médias**

Nous nous attendions à être contactés par 10 à 20 journalistes.	✓
-----------------------------------------------------------------	---

Nous avons été contactés par 9 journalistes, ce qui correspond à une unité près à la limite inférieure de l'estimation émise au lancement du projet. A relever également que des articles de presse, comme celui paru dans le *20 Minutes*, ont été publiés en reprenant les informations citées par d'autres journaux, sans prendre contact avec l'Espace ou nous en informer.

<sup>14</sup> Emission diffusée par la Radio Suisse Romande tous les soirs de la semaine à 22h (<http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/la-ligne-de-coeur/>).

Nous nous attendions à ce qu'il soit difficile d'éviter qu'un amalgame soit fait entre les personnes ayant uniquement des fantasmes et celles ayant déjà abusé d'un enfant.	✓
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

L'amalgame entre les personnes concernées par les prestations de l'Espace et des auteurs ayant déjà commis des abus est quasi systématique. Nous avons constaté à plusieurs reprises que notre public cible est un groupe « fantôme » tant pour le grand public que pour bon nombre de professionnels, qui souvent n'ont pas encore conscience de l'existence de ces personnes.

De plus, à partir du moment où l'existence de celles-ci est évoquée, elles sont souvent automatiquement assimilées à des pédophiles, alors que la pédophilie est un diagnostic qui ne peut être posé que pour une partie d'entre-elles.

Nous nous attendions à des difficultés pour médiatiser l'Espace.	✓
------------------------------------------------------------------	---

Plusieurs journalistes nous ont demandé de rencontrer des personnes acceptant de témoigner – ce qui pose un problème éthique bien compréhensible. Quels seraient l'impact et les conséquences pour une personne qui témoignerait aujourd'hui à visage découvert ?

Pour l'instant, pour des raisons de confidentialité, l'Espace propose des témoignages anonymes de personnes dans les mêmes cas de figures ayant contacté des services dans d'autres pays (France, Canada, Etats-Unis)<sup>15</sup>.

### **Situations hors cadre (personnes ayant déjà abusé ou prestations non prévues)**

Nous nous attendions à être contactés par 3 à 10 personnes ayant déjà commis un abus sexuel sur enfant (hors cadre groupe cible)	X
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Contrairement aux nombreuses mises en garde que nous avons reçues, nous n'avons jamais été sollicités par des personnes mentionnant avoir déjà commis un abus sexuel sur un enfant.

<sup>15</sup> Quelques rares personnes commencent à oser témoigner à visage découvert, comme le montrent des [émissions radiophoniques ou télévisées](#) en France et récemment sur la chaîne Chanel4.

Nous nous attendions à être contactés par 10 à 15 personnes ayant des demandes hors cadre (hors cadre prestations)	X
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Seulement 2 personnes dans ce cas de figure ont contacté l'Espace, un chiffre bien au-dessous des estimations qui avaient été formulées.

Dans les deux cas, les personnes étaient ou avaient été confrontées en tant que victime ou témoin à une situation d'abus sexuel, ainsi qu'à des suspicions envers un autre adulte. Dans ces cas de figure, l'urgence et le besoin de trouver un interlocuteur peuvent l'emporter sur la recherche d'une structure d'aide très ciblée. Même malgré cet élément, le nombre réduit de ce genre de sollicitations nous laisse penser que la présentation de l'Espace faite via les médias et son site internet est suffisamment claire.

#### 4.5 UTILISATEURS DU SITE INTERNET

Nous nous attendions à un nombre d'utilisateurs du site d'environ 600 à 900, pour un total de 1'000 à 1'600 sessions.	✓
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Le nombre de visites a été supérieur aux estimations, et ce même en considérant le problème informatique mentionné au point 3.3. Il est en effet possible de remonter à une estimation des données réelles<sup>16</sup>, soit environ 1'339 utilisateurs et 1'950 sessions pour la phase pilote, ce qui représente environ 400 utilisateurs et 350 sessions en plus que les meilleures prévisions pour la première année d'activité.

Sur une période d'une année, le site de l'Espace a atteint près de 2/3 des sessions et plus de la moitié des utilisateurs du site de l'Association DIS NO ([www.disno.ch](http://www.disno.ch)), qui se fait connaître depuis 14 ans.

---

<sup>16</sup> En utilisant, pour la période du bug informatique, une moyenne des données des autres mois.

## 5. PERTINENCE DES CHOIX STRATÉGIQUES AU VU DE L'ANALYSE

Afin d'établir des bases solides et adaptées pour la suite de l'activité de l'Espace, trois choix stratégiques importants qui ont été faits avant son ouverture sont repris ci-dessous afin de voir dans quelle mesure ils sont à confirmer ou à revoir :

- Le choix des groupes cibles
- Le choix d'offrir un premier contact via une structure associative
- Le choix d'une médiatisation progressive

Ces choix sont repris à la lumière de l'expérience de la phase pilote, en analysant leurs retombées positives, les défis auxquels ils se sont heurtés, les besoins qu'ils ont permis d'identifier. Pour chaque choix, nous présentons les démarches prévues pour améliorer leur impact et pour les rendre plus efficaces.

### 5.1 LE CHOIX DES GROUPES CIBLES

Lors de la conception de l'Espace, et faisant suite aux recommandations émises dans le rapport de recherche préliminaire, le public cible central de l'Espace a été délimité comme suit : toute personne n'étant jamais passée à l'acte mais préoccupée par une attirance, des fantasmes ou des pulsions sexuelles envers des enfants.

Contrairement à la plupart<sup>17</sup> des structures existantes qui s'adressent également à des auteurs d'abus et/ou aux victimes, nous avons exclu par cette définition l'idée de proposer des prestations aux personnes ayant déjà commis un abus sexuel envers un enfant (art. 187 CP).

Différentes raisons ont motivé ce choix :

- la volonté d'agir en faveur d'une prévention primaire, en cohérence avec la vocation et les missions de l'Association DIS NO.
- la nécessité de suppléer à une lacune en s'adressant à un public cible jusqu'ici ignoré.
- sur un plan éthique, la volonté d'éviter des amalgames entre les personnes ayant déjà abusé d'un enfant et les personnes n'ayant jamais commis ce genre de délit.

#### ***Retombées positives***

Plusieurs retombées positives ont découlé de ce choix fondamental et pionnier :

- le projet s'est inséré dans le réseau déjà existant sans créer de doublons et sans empiéter sur les services déjà en place.

---

<sup>17</sup> Dans l'espace anglophone, deux autres structures ont fait ce même choix : la plateforme américaine *Virtuous Pedophiles* ainsi que l'organisation britannique B4U-ACT.

- tous les messages élaborés afin de faire connaître l'Espace (site internet, médiatisation, etc.) ont clairement différencié les personnes ciblées (n'étant jamais passées à l'acte) des auteurs d'abus sexuel, ce qui favorise une diminution de la stigmatisation.
- il n'a pas été nécessaire d'envisager de complexes recherches sur les aspects juridiques, en dehors de l'obligation de signaler des cas d'enfants en danger (qui a toujours existé pour l'Association DIS NO) et des situations impliquant une consommation de pédopornographie, étant donné que les personnes ciblées n'ont pas commis d'abus sexuel.
- une réflexion d'envergure a été entamée au sujet de cette population encore ignorée, permettant de faire émerger une problématique restée jusqu'à aujourd'hui dans l'ombre.
- le terme de personnes préoccupées par une attirance, des fantasmes ou des pulsions sexuelles envers des enfants permet, par l'expression choisie, de ne pas se référer uniquement à la pédophilie (attirance sexuelle pour les enfants prépubères), mais d'interpeller aussi des personnes confrontées à des contextes incestuels, à une peur de reproduire des abus vécus, une consommation d'images inadéquates, etc.

### **Défis rencontrés**

Les défis n'ont pas manqué dans ce domaine où tout était à créer, à structurer, et avant tout, à nommer :

- il a fallu une longue réflexion sémantique – toujours en cours – pour trouver une façon de nommer ce public cible. Les expressions utilisées au cours de la phase préliminaire ont passablement évolué : de potentiel auteur, à personne à risque de premier passage à l'acte, pour arriver à l'expression retenue actuellement (personnes n'étant jamais passées à l'acte mais préoccupées par une attirance, des fantasmes ou des pulsions sexuelles concernant des enfants). Cette dernière a l'avantage de ne pas stigmatiser les personnes concernées, n'impliquant pas, d'une part, qu'elles sont à risque d'abuser d'un enfant et reconnaissant, d'autre part, la possible souffrance qui peut découler de cette problématique.
- l'expression retenue a toutefois le désavantage d'être très longue et d'usage difficile dans le langage courant. Ceci nous a notamment posé problème lors de la communication avec l'extérieur, puisque nos interlocuteurs peuvent ne pas comprendre cette expression ou ses enjeux, tendant ainsi à résumer le public cible de l'Espace de manière simpliste : « pédophiles », « pédophiles abstinentes », « potentiels auteurs », « délinquants avant qu'ils commettent l'infraction ». Ce problème s'est notamment posé lors de la communication avec les médias, qui tendent à vulgariser, simplifier et raccourcir les messages.
- un autre aspect problématique concernant l'expression retenue pour nommer le groupe cible prioritaire de l'Espace réside dans le flou des termes « n'étant jamais passées à l'acte ». A plusieurs reprises on nous a fait remarquer que la consommation de pédopornographie peut également être considérée comme un passage à l'acte. Par la suite, nous allons ainsi préciser « n'étant jamais passées à l'acte d'abus sexuel sur

enfant (art. 187 CP) » ou « n'ayant jamais abusé d'un enfant (art. 187 CP) », ce qui permet également de faire référence à la loi et de clarifier la définition d'abus sexuel sur enfant retenue par l'Espace.

- un autre défi lié au choix de ce public cible et à la médiatisation de cette démarche concernait l'impossibilité de trouver des personnes prêtes à témoigner de leur situation. Ceci a parfois été un frein à la publication d'articles de presse ou à la création de reportages.
- une question liée au choix de ce groupe cible touche les personnes consommant de la pédopornographie. L'idée de leur venir en aide afin qu'elles abandonnent leurs agissements illégaux et qu'elles entament un suivi thérapeutique est difficilement conciliable avec le fait de les dénoncer en sachant que ces personnes commettent un délit au sens de l'art. 197 du Code pénal.  
Dans ces situations nous invitons les personnes à prendre contact en gardant l'anonymat. Nous leur rappelons la loi et le fait que derrière les images il y a des enfants réellement victimes d'abus ; nous essayons de les responsabiliser pour qu'elles entreprennent des démarches afin de trouver de l'aide pour changer leur comportement.  
Ce travail préventif se situe dans une « zone grise », pour laquelle il a fallu une longue réflexion ainsi que des avis extérieurs de procureurs et des membres du groupe de suivi (voir § « Remerciements ») afin de définir la politique de confidentialité de l'Espace, ses obligations légales et éthiques, tout en se donnant les moyens d'atteindre ces personnes dans un but préventif.

### ***Besoins identifiés et démarches prévues***

Pour les raisons évoquées précédemment, la répondeance nécessite une approche au cas par cas et l'élaboration d'un protocole unique ne semble guère appropriée. Il nous semble nécessaire d'être attentifs aux différents cas de figure, en tenant compte de différents paramètres (âge, genre, type de problématique, etc.) des personnes sollicitant l'Espace. Dans cette perspective, nous envisageons les démarches suivantes :

- adresser une information ciblée aux adolescents confrontés à des attirances, fantasmes ou pensées concernant des enfants sensiblement plus jeunes. Nos recherches de témoignages ont montré que de nombreux jeunes sont concernés par cette problématique, qui s'accompagne le plus souvent de grandes souffrances (isolement, dépression, idées suicidaires).  
D'autre part, de nombreux adultes mentionnent, de manière rétrospective, que leurs questionnements concernant une attirance ou des fantasmes sexuels à l'égard d'enfants ont commencé durant la période de leur adolescence.  
Dans une optique préventive, il est essentiel de s'adresser aux adolescents et aux jeunes, afin de leur offrir un soutien et d'aborder le problème le plus tôt possible.
- adresser une information ciblée à l'entourage des personnes directement concernées, qui peut jouer un rôle clef dans la motivation de rechercher de l'aide et être à son tour confronté à des difficultés. Différents types de situations peuvent générer des doutes sur le comportement d'un proche. Il s'agit notamment de la découverte d'images inadéquates sur un ordinateur (une des sollicitations parvenue à l'Espace concernait une personne dénoncée par sa partenaire après avoir téléchargé des images pédopornographiques).

Il arrive également que des personnes directement concernées se confient spontanément à leur entourage (conjoint, ami ou autre personne de confiance). Dans ces situations, la personne qui a reçu ce dévoilement pourrait trouver des ressources auprès de l'Espace ou inciter l'auteur du dévoilement à prendre contact.

Une information plus ciblée à l'intention de ces personnes sera diffusée sur la base de témoignages.

- concevoir et diffuser, en collaboration avec les structures déjà actives dans le domaine au niveau international, un sondage auprès des personnes confrontées à une attirance ou des fantasmes sexuels envers les enfants. Ceci nous permettra de recueillir plus de données sur ce groupe cible encore peu connu et, par la suite, d'adapter et améliorer l'offre, la communication et la ré pondance.
- envisager la possibilité de concevoir un message sous forme de « vignette » qui apparaîtrait sur l'écran des personnes cherchant à accéder à des sites pédopornographiques afin de leur rappeler que derrière les images qu'ils visionnent il y a des enfants victimes d'abus et les inciter à rechercher de l'aide sans plus tarder. Ce projet serait mené en collaboration avec des représentants de la Police, dont est issue l'idée.
- présenter un projet d'information et de sensibilisation aux Juges amenés à statuer sur les cas de consommation personnelle de pédopornographie. Au vu des statistiques 2014 du SCOCI<sup>18</sup>, la très grande majorité de personnes condamnées pour cette infraction (art. 197, al. 4 CP), n'écopent que d'une modeste peine pécuniaire, sans suivi thérapeutique. L'idée serait de proposer aux Juges d'informer ces personnes de l'existence de l'Espace et de les encourager à prendre contact dans un but préventif.
- poursuivre la réflexion sur la création de modules de formation et/ou de sensibilisation pour les professionnels qui pourraient prendre en charge ces personnes, notamment dans les cantons où aucun professionnel spécialisé ou structure *ad hoc* n'ont pu être contactés pour faire partie du réseau.

## 5.2 LE CHOIX D'OFFRIR UN PREMIER CONTACT VIA UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

Le choix de mener le projet à une échelle associative peut présenter certains avantages par rapport à une porte d'entrée médicale<sup>19</sup> :

- le fait de s'adresser d'emblée à une entité clinique peut constituer un frein pour les personnes à la recherche d'une aide. N'ayant aucune connotation médicale, l'Association DIS NO constitue un intermédiaire accessible, moins intimidant ou stigmatisant<sup>20</sup>. Ce choix n'empêche pas les personnes qui souhaitent un traitement psychiatrique de prendre contact avec l'Espace et d'être orientées.

---

<sup>18</sup> Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) (Mars 2015). *Rapport annuel 2014*, Bern : Office fédéral de la police fedpol, pp. 20-21.

<sup>19</sup> Pour exemple, le projet *Kein Täter werden* en Allemagne est mené au sein de cliniques hospitalières et d'autres démarches sont issues d'institutions psychiatriques.

<sup>20</sup> Dans une enquête en ligne menée auprès de 290 personnes attirées sexuellement par les enfants, plus de la moitié des répondants dit avoir déjà voulu consulter un professionnel de la santé mentale à un moment donné, mais ne l'a pas fait de peur que le professionnel réagisse de manière négative ou qu'il le/la dénonce.

- une structure associative nous paraissait appropriée pour accomplir les nombreuses tâches nécessaires pour faire connaître ces nouvelles prestations: création d'un réseau de soins, contacts avec les médias, création et diffusion de supports, création et mises à jour d'un site internet spécifique, participation à des congrès et à des journées d'échange, recherche sur les nouvelles pratiques dans ce domaine, etc.  
Le monde médical, déjà très chargé, n'aurait pas forcément des ressources à consacrer à ce travail d'information et de sensibilisation.

### ***Retombées positives***

Plusieurs retombées positives découlent du choix de mettre en place une structure associative *ad hoc*, dédiée spécifiquement à cette approche :

- la possibilité d'encourager des personnes qui n'envisagent pas, *a priori*, un suivi thérapeutique à considérer cette piste. Ces personnes peuvent, dans un premier temps, contacter l'Espace sans demande ou attente particulières simplement pour témoigner ou réagir. Elles auraient peut-être plus de réticences à contacter une institution de soins, ne serait-ce que pour les contraintes administratives possibles.
- une plus grande visibilité de la démarche. Pour exemple, le travail de l'Espace a permis d'orienter des personnes directement concernées vers des services spécialisés tel celui offert par le SMPP (VD), qui auparavant ne recevait que très peu de demandes spontanées bien qu'offrant depuis quelques années des prestations à ces personnes (suivi individuel ou en groupe).
- le fait de ne pas appartenir à une école de pensée thérapeutique particulière, ce qui nous permet de collaborer avec des professionnels d'orientations différentes.
- une plus grande durabilité sur le moyen et long terme, étant donné que l'Espace se consacre à plein temps et uniquement à cette thématique.
- une possibilité accrue de faire évoluer l'offre et de l'adapter aux situations et aux besoins rencontrés sur le terrain.
- un bon rapport qualité/prix, étant donné que l'activité de l'Espace permet de lancer graduellement cette approche préventive avec un investissement initial modéré.

### ***Défis rencontrés***

Le fait de mener le projet à une échelle associative a comporté certains défis :

- un défi important est celui de répondre aux personnes directement concernées dans une perspective non-thérapeutique, mais plutôt « motivationnelle ». La prestation liée à l'orientation est centrale pour l'Espace, mais ne doit pas faire oublier – comme l'expérience de l'année pilote l'a montré – qu'elle ne va pas de soi. Elle nécessite dans certains cas un accompagnement pour encourager, voire inciter la personne à poursuivre sa démarche auprès d'un thérapeute. Pour ce faire, il est important que l'Espace puisse nouer un rapport de confiance avec ses prestataires, ce qui peut nécessiter plusieurs contacts.

- un important travail de présentation, rencontres et réseautage a été nécessaire afin de se faire connaître dans le réseau de soins existant afin de collaborer, tout en respectant les domaines de compétences et les limites de chacun.
- il a été, et il est toujours difficile de trouver des fonds pour financer cette approche novatrice, qui nécessite un effort de compréhension de la part des financeurs et qui peut susciter des craintes ou des perplexités (thème considéré comme délicat et difficile à communiquer).
- démontrer qu'il est possible, dans un cadre associatif, de fournir un travail de qualité dans un domaine extrêmement délicat. Pour cela, il a fallu s'entourer de différentes compétences et bien définir le cadre d'intervention de l'Espace.

### ***Besoins identifiés et mesures prises***

Pour pouvoir mener le projet à une échelle associative, il fallait réunir un réseau de soins pour l'orientation. Ce travail a été initié pendant l'année pilote et l'Espace peut aujourd'hui s'appuyer sur un réseau de professionnels avec lesquels il collabore, notamment sur Vaud, Fribourg, Genève et Neuchâtel. Ce réseau nécessite d'être étoffé dans certains cantons et créé dans d'autres.

### **5.3 LE CHOIX D'UNE MÉDIATISATION PROGRESSIVE**

Différents moyens de communication ont été considérés pour la médiatisation de l'Espace pendant sa première année d'activité : la presse, la radio, la télévision, son site internet, l'information via les sites d'autres structures, la diffusion de dépliants, une campagne d'affichage.

Le choix d'une médiatisation par étapes, excluant dans un premier temps certains médias (télévision, campagne d'affichage) et privilégiant la presse écrite et online, la radio et internet, nous paraissait comporter plusieurs avantages :

- n'ayant aucun moyen d'estimer les retombées qu'elle allait provoquer, une médiatisation progressive nous semblait en adéquation avec les ressources humaines de l'Espace. Après avoir considéré la surcharge de demandes causée en 2008 par la campagne télévisée et d'affichage de *Kein Täter werden* (Allemagne)<sup>21</sup>, nous avons choisi d'adopter un plan de médiatisation progressif afin d'assurer un service adéquat et d'éviter l'éventualité d'être débordés.
- s'agissant d'une thématique novatrice et sensible, le fait d'éviter une campagne « choc » ou à grande échelle nous paraissait le moyen le plus à même de réduire les possibles réactions contreproductives (critiques virulentes, incompréhension ou rejet de l'approche, etc.).
- ayant axé la communication sur des moyens qui permettent un certain développement du discours (journaux, sites) nous avons pu expliquer l'évolution et les raisons de cette

---

<sup>21</sup> Cette démarche a suscité environ 550 appels d'hommes – et deux de femmes – souhaitant consulter pour éviter de céder à leurs pulsions sexuelles. Débordés par la demande, les médecins n'ont pu proposer de traitement qu'à 20 d'entre eux.

approche, ainsi que son bien-fondé, ce qui aurait été plus compliqué, par exemple, dans le cadre d'une campagne d'affichage. Ceci a permis d'éviter les *a priori* simplistes (« il faut tous les castrer ») ainsi que les résumés réducteurs de la démarche (« l'Espace aide les pédophiles »), au profit d'explications plus nuancées.

- les moyens de communication choisis étaient en adéquation avec les ressources financières disponibles et n'ont pas engendré des dépenses démesurées par rapport à l'incertitude des retombées.
- enfin, ce modèle de médiatisation par étapes permet une plus grande adaptabilité à la réaction suscitée, qu'elle aille dans le sens d'une trop grande réactivité ou qu'au contraire, elle ne nous paraisse pas suffisante.

Compte tenu de ce qui précède, nous avons contacté par téléphone, début juin 2014, les rédactions de 32 quotidiens et hebdomadaires romands, en expliquant brièvement qu'une nouvelle structure de prévention des abus sexuels sur enfants venait d'ouvrir en Romandie, en quoi elle est novatrice et l'importance du rôle de la presse dans la diffusion de l'information auprès de la population.

Ces premiers contacts avec les médias ont débouché sur 5 articles parus dans : *Le Courrier*, *La Liberté*, *24 heures*, *La Gruyère* et *20 minutes*.

### ***Retombées positives***

Suite à un de ces articles, la Télévision Suisse de langue Italienne (RTSI) nous a contactés et un reportage sur l'Espace a été diffusé au Téléjournal de 20 heures du 25 juin.

Nous avons également eu l'opportunité d'intervenir à la Radio Suisse Romande et différentes structures ont publié une information concernant l'Espace via leurs sites.

Nous n'avons pas été confrontés à des réactions virulentes, contrairement à ce que nous aurions pu imaginer. Les réactions suscitées par ces démarches ont toutes été constructives et ont montré un intérêt de la part de la population, notamment chez les professionnels.

Certaines personnes directement concernées ont pris contact avec l'Espace en mentionnant qu'elles en avaient eu connaissance via la presse.

D'autres ont été orientées par leurs thérapeutes, ce qui montre que l'information commence à circuler à l'intérieur du réseau de soin.

### ***Défis rencontrés***

Nous avons été confrontés à certaines difficultés pour parvenir à la publication d'articles sur l'Espace :

- d'une part, certains journalistes n'ont pas manifesté d'intérêt pour cette approche, considérant que
  - l'Espace n'avait pas de lien particulier avec leur région
  - le sujet était décalé par rapport à la teneur de leur journal
  - ils reprendraient contact si une « affaire sortait » dans leur région.

- d'autre part, plusieurs journalistes nous ont demandé de pouvoir parler à une personne directement concernée afin de publier un témoignage. Dans l'impossibilité de répondre favorablement à cette requête, ils n'ont pas souhaité donner suite à notre demande.

Concernant l'ensemble des démarches médiatiques, nous avons été surpris par le peu de réactions suscitées, autant auprès des personnes directement concernées que du grand public<sup>22</sup>. Ce constat peut soulever plusieurs hypothèses :

- les personnes directement concernées n'ont pas été atteintes par ces canaux.
- le moyen de la presse est peu efficace dans ce domaine puisque l'information n'est accessible que très ponctuellement et sur des supports parfois « de niche ».
- les personnes directement concernées n'osent pas chercher de l'aide.
- l'information n'a pas été assez ciblée.
- la présentation de l'Espace n'a pas permis de rassurer les potentiels appelant par rapport à leurs craintes, notamment la peur d'être dénoncé(e) en cas de consommation de pédopornographie ou la peur d'un dévoilement auprès de la famille.
- la recherche d'une aide dans ce domaine n'est pas un besoin généralisé chez ces personnes en Suisse, ou bien leur nombre est plus faible dans la zone d'activité de l'Espace.

Ces hypothèses ne sont pas exhaustives et elles restent à creuser avec plus de recul sur le long terme et en s'appuyant sur une plus large différenciation des moyens d'information.

Dans tous les cas nous sommes conscients que, comme pour toute nouvelle structure, plusieurs années sont nécessaires pour se faire connaître, sans compter que, en ce qui concerne l'Espace, le « bouche à oreille » ne constitue probablement pas un moyen d'information sur lequel on peut compter.

### ***Besoins identifiés et démarches prévues***

La première année de fonctionnement a montré que l'Espace, en tant que petite structure associative qui vient d'ouvrir ses portes au grand public, nécessite un grand effort médiatique pour se faire connaître.

Les pistes suivantes seront prises en considération pour la médiatisation de l'Espace durant sa deuxième année de fonctionnement, en fonction des ressources disponibles et des synergies possibles avec d'autres structures, la police, la justice et les autorités :

- cibler spécifiquement les adolescents et les jeunes par une information sur l'existence de l'Espace via divers sites internet dédiés à ces tranches d'âges (CIAO, Telme, etc.)

---

<sup>22</sup> L'anecdote suivante nous semble significative. Un journaliste ayant fait paraître un article sur l'ouverture de l'Espace nous a demandé comment nous allions répondre à toutes les sollicitations que notre démarche allait engendrer. Il faisait allusion à un article paru quelques jours plus tôt concernant une guérisseuse qui, bien que ses coordonnées n'aient pas été mentionnées, avait reçu plus de 1400 appels dans les jours qui ont suivi la parution de l'article.

ainsi que des contacts avec des structures telles Profa, auxquelles une information spécialement conçue pour les jeunes sera proposée.

- veiller à ce que l'information ne paraisse pas uniquement de manière ponctuelle (articles de presse, émissions radio) mais à ce qu'elle soit disponible sur le long terme, par exemple via la distribution de dépliants ou d'affiches.
- incrémenter la sensibilisation grand public, notamment en contactant la télévision et les cinémas, auxquels une diapositive sera proposée.  
Il est important que le grand public puisse nuancer sa perception de cette problématique. Les personnes directement concernées percevront ainsi progressivement que l'opinion publique ne met pas tout le monde « dans le même panier » ce qui leur permettra de trouver plus facilement le courage et la confiance nécessaires pour entreprendre une démarche de recherche d'aide.
- développer, en collaboration avec la police, une action d'information et de sensibilisation ciblée, visant les consommateurs de pornographie infantile, au moyen de vignettes qui apparaîtraient à l'ouverture de sites pédopornographiques et qui inciteraient à la prise de contact avec l'Espace sans plus tarder.

## 6. PERSPECTIVES : LES 10 PRINCIPAUX PROJETS PRÉVUS DÈS 2015

Le tableau suivant résume les 10 projets envisagés pour la suite de l'activité de l'Espace, afin de répondre aux besoins identifiés. Ces projets seront initiés en 2015 et réalisés dans les meilleurs délais, en fonction des ressources humaines, financières et des synergies possibles.

<b>Secteur - <i>Communication</i></b>	
<b>1 - Dépliant</b>	Créer et diffuser un dépliant d'information destiné aux adultes
<b>2 - Information adolescents</b>	Concevoir une information ciblée adolescent(e)s. Elaborer une stratégie de diffusion en collaboration avec des structures s'adressant aux jeunes via leurs activités ou des sites internet leur étant destinés.
<b>3 - Information entourage</b>	Concevoir une information ciblée entourage. Récolter des témoignages. Elaborer une stratégie de diffusion et contacter des médias ciblés.
<b>4 - Site internet</b>	Réorganiser le site internet, modifier la page d'accueil, le graphisme, rajouter un onglet adolescent(e)s et jeunes.
<b>5 - Cinémas</b>	Contacteur les responsables de salles de cinéma afin de leur proposer de passer une diapositive visant à faire connaître les prestations de l'Espace.
<b>Secteur - <i>Recherche</i></b>	
<b>6 - Questionnaire, sondage</b>	Récolter des informations sur le groupe cible directement concerné. Elaborer un questionnaire à diffuser via différentes structures. Analyser les données et les témoignages recueillis.
<b>Secteur - <i>Echanges, collaborations</i></b>	
<b>7 - Réseau de soins</b>	Elargir le réseau de soins (contacts, suivi, entretiens, réunions).
<b>Secteur - <i>Pédopornographie</i></b>	
<b>8 - Vignette</b>	Concevoir un projet de vignette préventive à faire apparaître sur des sites diffusant des images inadéquates.
<b>9 - Suivi situations pénales</b>	Concevoir un projet concernant les consommateurs de pédopornographie découverts par la justice.
<b>Secteur - <i>Formation</i></b>	
<b>10 - Modules de sensibilisation</b>	Concevoir un projet de modules de sensibilisation. Recenser ce qui existe, proposer un concept.

## CONCLUSION

Cette première année d'activité, durant laquelle l'Espace DIS NO a « pris le large » après une longue phase préparatoire, constitue pour nous le début d'une importante exploration « de terrain » dans un domaine encore largement ignoré.

Les résultats nous paraissent encourageants et cohérents par rapport aux choix effectués et aux moyens déployés. Ils nous permettent de répondre par l'affirmative à l'hypothèse de départ et à son corollaire : oui, des personnes n'ayant jamais commis d'abus sexuel mais préoccupées par une attirance ou des fantasmes sexuels concernant des enfants ont cherché spontanément de l'aide auprès de l'Espace dès que celui-ci a commencé à se faire connaître.

Pour susciter une plus grande demande et ancrer cette approche préventive dans la société, un travail sur le moyen et le long terme est nécessaire, en raison de son caractère novateur. L'approche de l'Espace semble en effet aller à contre-courant des démarches usuelles pour prévenir ou faire face aux abus sexuels, qui se focalisent sur l'information destinée aux enfants et sur l'évitement des récidives<sup>23</sup>. Dans ce domaine, le défi de l'Espace consiste à communiquer clairement la complémentarité de son approche ainsi que son utilité.

Cette structure est également pionnière du fait qu'elle s'adresse à un public jamais pris en compte auparavant en Suisse romande. C'est pourquoi, durant cette première phase, tout était à réfléchir, à décider, à créer : du concept aux choix stratégiques et aux outils nécessaires à son bon fonctionnement et à son évaluation interne<sup>24</sup>.

Aujourd'hui, il est nécessaire de poursuivre la médiatisation de l'Espace afin de permettre au plus grand nombre de personnes touchées par cette problématique de connaître cette structure et de faire en sorte qu'elles osent demander de l'aide. Les actions de sensibilisation prévues pour la suite et présentées dans ce bilan ont été conçues pour toucher autant le grand public que des groupes plus ciblés tels les adolescents et les jeunes, les consommateurs de pédopornographie, l'entourage et les professionnels.

Quant aux mesures d'ancrage de cette nouvelle structure, nous préconisons une réflexion approfondie, en dialogue avec nos partenaires institutionnels ainsi que le Comité de l'Association DIS NO, afin d'élaborer une stratégie qui garantisse la pérennité de cette approche dans le futur, indépendamment des contingences qui pourraient affecter l'Espace.

En conclusion de ce bilan, dans lequel nous avons essayé de « chiffrer » les « résultats » de cette année pilote, il nous paraît primordial de revenir sur les principes éthiques qui sous-tendent ce projet, en rappelant que la principale mission de l'Espace est d'éviter des nouveaux passages à l'acte, protégeant ainsi des enfants de cette forme de maltraitance. Il importe aussi de revenir sur le fait que les personnes directement concernées ne sont pas qu'« un groupe cible à observer ». Certaines d'entre-elles, parmi lesquelles se trouvent des adolescents et des jeunes, vivent de réelles souffrances et ont besoin d'un soutien.

---

<sup>23</sup> Imprescriptibilité, internement à vie, interdiction d'exercer une activité en lien avec des enfants pour des personnes déjà condamnées, etc.

<sup>24</sup> Nous avons élaboré différents outils analytiques, statistiques et évaluatifs : un protocole de collecte et d'analyse des données issues des sollicitations, des modèles pour l'élaboration de rapports, un protocole pour la supervision des cas. Tous ces outils sont évolutifs et ont été conçus de manière à pouvoir s'adapter à une augmentation des demandes.

Si nous pouvions, grâce à cette approche, éviter de nouvelles situations d'abus sexuels sur enfants dont les conséquences sont aujourd'hui bien connues et si nous pouvions offrir un soutien adéquat à des personnes souvent en souffrance ou en lutte contre elles-mêmes, qui auparavant ne savaient pas vers qui se tourner pour trouver de l'aide, nous pensons que l'Espace aura rempli sa mission.

Les réflexions contenues dans ce bilan constituent une auto-analyse ainsi qu'une évaluation interne. Tout comme les retours de nos superviseurs nous aident à améliorer nos prestations, vos remarques, suggestions et commentaires nous seront extrêmement utiles.

## REMERCIEMENTS

L'Espace romand de prévention DIS NO n'existerait pas sans la motivation et l'implication de nombreuses personnes qui ont soutenu et encouragé l'émergence de cette approche préventive pionnière en Suisse romande.

Nous tenons à remercier tout particulièrement :

- le Service de protection de la Jeunesse du Canton de Vaud ; M. Christophe Bornand, Chef de Service, et M. Marc Favez, Adjoint du Chef de Service.
- le Service de prévoyance et d'aide sociales du Canton de Vaud ; Mme Françoise Jaques, Cheffe de Service, et Mme Mary-Claude Pittet, Responsable de secteur social.
- l'Office fédéral des assurances sociales, Secteur Questions de l'enfance et de la jeunesse ; Mme Sabine Scheiben, Collaboratrice scientifique.
- le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires ; Professeur Bruno Gravier, Médecin Chef de service.
- le Professeur Pascal Roman, Responsable de la Consultation de l'enfant et de l'adolescent.
- Mme Thérèse Cuttelod, Dr. ès psychologie, Directrice de Familles Solidaires.
- l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS, Ordonnance Protection de l'enfance art. 5), le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) du Canton de Vaud, le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) du Canton de Vaud, les fondations et les privés qui ont participé au financement du projet.
- tous les professionnels et les partenaires avec qui nous avons entretenu d'étroites collaborations pendant cette première année d'activité et qui nous ont aidés par leurs réflexions, leur intérêt pour la démarche et le réseau de soins.
- les journalistes qui ont pris le temps de se plonger dans cette nouvelle thématique et ont contribué à la diffusion d'une information réfléchie et d'articles de fond.
- le Comité de l'Association DIS NO.
- l'entreprise Gessimo SA qui nous met gracieusement à disposition ses locaux.
- Mme Monique Guillemain et Mme Albane Reynolds, pour leurs suggestions, remarques et relecture.